

Département de la Drôme

Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 22 décembre 2016

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 20 décembre 2016 à 18h30

Nombre de Conseillers

En exercice **15**

Présents **13**

Votants **13**

Date de la convocation du Conseil Municipal :

Date d'affichage du procès-verbal :

L'an DEUX MIL SEIZE, le vingt décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. François BELLIER**.

Présents : **MM. BERGER Alexandre - BRESSON Rachel - DOUVRE Philippe - FAQUIN Julie - GRANDOILLER Michel - MOULIN Stéphanie - MOUTOT Rainier - PHILIT Claude - REBELO Thierry - REVOL Gérard - ROUX William - VIGNARD Mireille**

Absents excusés : **MM. MANSON Daniel - STALDER-MEYER Sandrine -**

Secrétaire de séance : **Mme Mireille VIGNARD**

---ooOoo---

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 novembre 2016 :

Présentation et approbation du compte rendu de la séance du 22 novembre 2016.

2. Renouvellement des conventions de mise à disposition des locaux communaux (troquet de marette) :

Monsieur le Maire rappelle les conventions relatives à la mise à disposition du bar pour

- Le rez-de-chaussée à l'association « c'est tout verre »
- L'étage à un groupe d'artisans

Et précise qu'elles sont arrivées à échéance en décembre 2016 et propose leur renouvellement dans les mêmes conditions.

Le Conseil Municipal autorise le renouvellement des conventions de mise à disposition des locaux communaux dans les mêmes conditions et autorise le Maire à les signer.

Adopté : 2 délibérations seront prises.

3. Inscription des chemins ruraux au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'inscription d'un sentier dans le Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il présente la carte visant à la mise à jour des inscriptions PDIPR des chemins ruraux de Châteaudouble.

Du fait d'une mauvaise retranscription des données, ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

4. Bibliothèque : Politique numérique :

Monsieur le Maire rappelle que la bibliothèque communale est de niveau 3 et fait part d'une démarche relative à l'accès aux ressources numériques.

A partir de 2017, les bibliothèques pourront souscrire à cette offre pour leurs usagers sous certaines conditions : disposer d'un temps d'activité salarié, disposer d'un accès internet dans les locaux et participer au financement à hauteur de 0.40 €/habitant.

Le Conseil Municipal a pris acte de cette démarche mais souhaiterait plus d'informations avant de se prononcer.

5. **Urbanisme :**

- **DP 026 081 16 V0012 et DP 026 081 16 V00013** déposées par Madame Anne GOUY-PAILLER pour la construction d'une terrasse non couverte attenante à la construction existante et une piscine.
 - **PC 026 081 16 V0004** déposé par Madame Rachel BELLIER BRESSON relatif à l'extension et surélévation de la maison existante.
 - **PC 026 081 16 V0005** déposé par M Mme Dominique Marie-Ange GUILLOT relatif à l'extension de la maison existante.
- Aucune observation sur ces diverses demandes qui respectent le règlement du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire fait part de la notification de requête introductive d'instance en annulation déposée au Tribunal Administratif de Grenoble par la SCEA Alain BARNASSON à l'encontre :

- ✓ de l'arrêté d'opposition à une déclaration préalable en date du 16 juin 2016,
- ✓ de la décision de refus de faire droit au recours gracieux du 10 octobre 2016,
- ✓ de la délibération du conseil municipal du 27 janvier 2016 approuvant le PLU.

Concernant cette affaire, la commune se fera représenter par un avocat.

6. **Questions diverses :**

- **Info Agglo :** Monsieur le Maire rappelle les 3 réunions publiques dont la dernière avec la participation de Monsieur Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglomération.

Il rappelle les différentes commissions thématiques et leurs délégués ainsi que les auditeurs libres.

Il précise qu'un poste de conseiller délégué à la RAYE a été proposé.

- **Projet 2017 :** Terrain de foot, panneaux d'information sur les sentiers de randonnées, église façade est, réfection de la Mairie (façade, intérieur, toiture), réfection d'une salle de classe de l'école, portail au cimetière, barrière pour l'accès au jeu de boules, pont des péris, réfection de la salle des fêtes (placard, chaises, tables, toiture...), dalle au local technique, bibliothèque, réseau d'eau à la Richardière.

La commission « bâtiment » se réunira **le samedi 14 janvier 2017 à 9h30 à la Mairie**, pour définir les travaux à retenir.

- **Vœux 2017 :** 6 janvier 2017 à 19h00

La séance est levée à 20h00.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le jeudi 26 janvier 2017 à 20h30